



Municipalité de Notre-Dame-de-Lourdes

AVIS PUBLIC

CALENDRIER DES SÉANCES DU CONSEIL

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ QUE :

Lors de la séance ordinaire du conseil tenue le 12 novembre 2018, le conseil a adopté le calendrier des séances du conseil relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour 2019, qui se tiendront les 2^e lundis du mois et qui débiteront à 19 h 30 :

- | | | |
|-------------------------|---------------|---------------|
| ● 16 janvier (mercredi) | ● 11 février | ● 11 mars |
| ● 8 avril | ● 13 mai | ● 10 juin |
| ● 8 juillet | ● 12 août | ● 9 septembre |
| ● 16 octobre (mercredi) | ● 11 novembre | ● 9 décembre |

Donné à Notre-Dame-de-Lourdes, ce 23^e jour de novembre 2018.

Marie-Claude Parent
Directrice générale et secrétaire-trésorière

Certificat de publication

Je, soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Notre-Dame-de-Lourdes, résidant à Notre-Dame-des-Prairies, certifie sous mon serment d'office que j'ai affiché au bureau de la municipalité l'avis ci-joint, le 23 novembre 2018, entre 15 h et 16 h, et qu'une copie de celui-ci est publié sur le site Internet de la Municipalité.

En foi de quoi, je donne ce certificat à Notre-Dame-de-Lourdes, ce 23 novembre 2018.

Marie-Claude Parent
Directrice générale et secrétaire-trésorière